

Décision

Générale

colonial

Décision n° 942/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion du personnel du Corps territorial des Contributions.

n° 942/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 juin 1968

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1968

Date du numéro
10 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1967 les fonctionnaires du corps territorial des Contributions ciaprès nommés : CADRE DES AGENTS DE CONTROLE Pour le grade d'agent de contrôle principal, le échelon : Abdallah Ali Saïd, pour compter du 18 juillet 1967 (à titre exceptionnel). Pour le grade d'agent de contrôle, 1re classe, 1er échelon: Abdourahman Omar Hadji Ali, pour compter du 1er février 1967 ; Daher Nour Mouhoumed, pour compter du 1er août 1967; Osman Abdi Bakal, pour compter du 1er août 1967. Pour le gradé d'agent de contrôle de 2° classe, 1er« échelon : Mohamed Ali Mohamed Kirchi, pour compter du le juillet 1967; Ahmed Aden Omar, pour compter du 21 novembre 1967: Ibrahim Ahmed Hassan, pour compter du 21 novembre 1967 ; Ahmed Ismaël Waberi, pour compter du 21 novembre 1967. Art. 2. — Sont promus, pour compter des dates et suivant les modalités ci-après indiquées, les fonctionnaires du corps territorial des Contributions dont les noms suivent : CADRE DES AGENTS DE CONTROLE